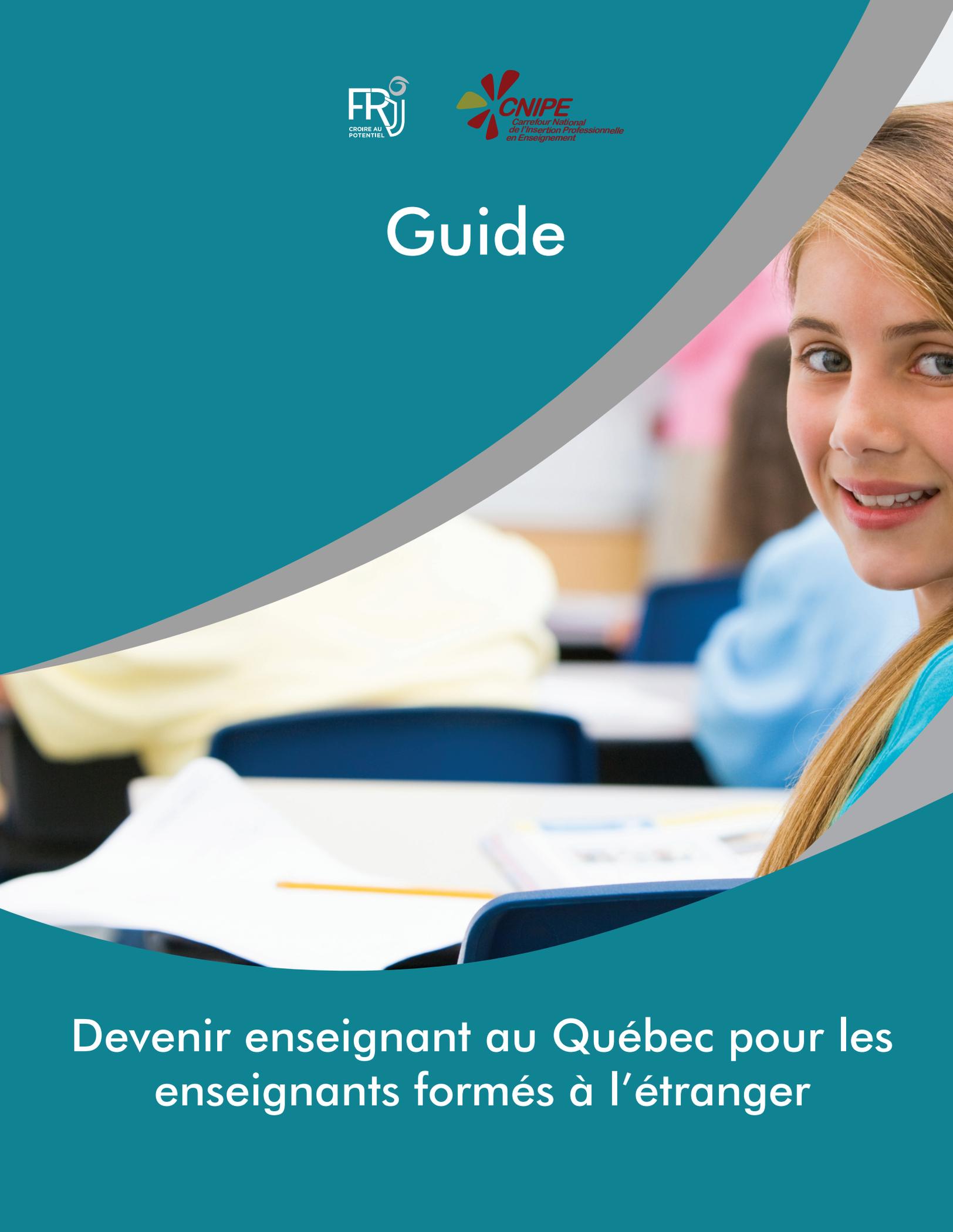




# Guide



Devenir enseignant au Québec pour les  
enseignants formés à l'étranger



## Avant propos

Ce guide est destiné aux enseignants qui ont été formés à l'étranger. Il vous permettra d'avoir accès à différentes informations pour faciliter vos démarches en vue d'enseigner au Québec.

Ce guide a été réalisé grâce au soutien financier du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration dans le cadre du Programme reconnaissance des compétences et accès aux ordres professionnels. Il a été rédigé conjointement par la FRJ et le CNIPE (Carrefour National en Insertion Professionnelle en Enseignement).

La FRJ (Fondation Ressources-Jeunesse), organisme sans but lucratif (OSBL), est un acteur important dans le secteur de l'emploi à Montréal. Elle propose un programme de formation, des ateliers et conférences qui facilitent et accélèrent l'entrée au marché du travail.

Le CNIPE se veut l'organisme québécois de référence et de convergence de tous les acteurs de la professionnalisation de l'enseignement en matière d'insertion professionnelle en enseignement. Il favorise une insertion réussie des enseignants en début de carrière et contribue au développement de leur identité professionnelle

Avec la participation financière de :



# Table des matières

1. <a href="#">Processus étape par étape</a> .....	3
A. <a href="#">Le système scolaire</a> .....	3
B. <a href="#">Obtention du permis d'enseigner au Québec</a> .....	4
C. <a href="#">L'Obtention du brevet d'enseignement</a> .....	5
2. <a href="#">Les universités au Québec offrant des cours qualifiants</a> .....	6
3. <a href="#">Ressources essentielles</a> .....	7
<a href="#">Vidéo: Devenir enseignant au Québec</a> .....	8
<a href="#">Glossaire</a> .....	9



# 1. PROCESSUS ÉTAPE PAR ÉTAPE

## A. Le système scolaire

### **Au Québec,**

l'école est obligatoire dès l'âge de 6 ans et le demeure jusqu'à 16 ans.

Pendant les sept premières années de scolarité, les élèves reçoivent une formation générale qui se donne à l'éducation préscolaire (maternelle) et au primaire. Puis, les cinq années qui suivent, cette formation est donnée au secondaire.

Les élèves ont également accès aux programmes de formation professionnelle après la troisième, la quatrième et la cinquième année du secondaire. Ces programmes conduisent à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) délivrés par le ministre, ou à une attestation d'études professionnelles (AEP) délivrée par un centre de services scolaire. Ces programmes conduisent au marché du travail et donnent accès à différents métiers.

La formation générale et l'obtention du diplôme d'études secondaires (DES) mènent aux études supérieures qui sont réalisées dans les cégeps puis à l'université.

### **Accès à la profession enseignante**

Pour enseigner en formation générale à l'éducation préscolaire et au primaire, au secondaire, ou encore en formation professionnelle au secondaire (enseignement d'un métier), la formation en enseignement est obligatoire.

L'enseignement à l'éducation préscolaire et au primaire est donné par des titulaires qui enseignent toutes les matières aux élèves, sauf la langue seconde, l'éducation physique et les arts.

L'enseignement au secondaire est donné par des enseignantes et des enseignants dont la formation est concentrée dans une ou deux matières du Régime pédagogique et regroupe les programmes d'études conduisant à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

De plus, selon la réglementation en vigueur au Québec, pour enseigner dans un établissement scolaire, tant au secteur public qu'au secteur privé, les personnes doivent, à quelques exceptions près, être titulaires d'une autorisation d'enseigner délivrée par le Ministère.

Il est à noter que les établissements d'enseignement postsecondaire (cégeps et universités) ne sont pas régis par les mêmes normes et qu'ils engagent leur personnel enseignant selon leurs règles respectives. Aucune autorisation d'enseigner n'est exigée, ni délivrée pour enseigner dans ces établissements.

Pour entreprendre vos démarches, voici un guide préparé à votre intention par le [Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur](#)

- (1) Les informations recueillies sur cette page sont toutes extraites du même document.

## B. Obtention du permis d'enseigner au Québec

Il y a plus de 1 200 000 élèves au Québec et autant de raisons de devenir enseignant.

Plusieurs parcours professionnels et scolaires mènent au métier et les perspectives d'emploi dans le domaine sont excellentes.

### Vous enseignez dans votre pays

Plusieurs formations sont reconnues à l'international pour enseigner au Québec. Nous vous recommandons de faire d'abord une demande d'autorisation d'enseigner, que votre programme figure ou non dans cette liste, puisque chaque dossier est différent (programmes, parcours spécifiques, cours optionnels).

Pour voir la liste, cliquez ici : [https://www.emploisdavenir.gouv.qc.ca/liste-des-emplois/detail-emploi/enseignants-a-l-education-prescolaire-et-au-primaire/?profil=social&no\\_cache=1](https://www.emploisdavenir.gouv.qc.ca/liste-des-emplois/detail-emploi/enseignants-a-l-education-prescolaire-et-au-primaire/?profil=social&no_cache=1)

1. Remplir une demande d'autorisation d'enseigner au Québec en ligne en vous assurant d'y joindre tous les documents justificatifs du formulaire : faire une [demande d'autorisation d'enseigner](#)
2. Si votre demande est acceptée, vous recevrez un avis d'admissibilité conditionnelle. L'admissibilité conditionnelle ne vous permet pas d'enseigner, elle vous permet de faire l'examen obligatoire de langue.
3. Vous avez deux ans pour faire l'examen de langue. (Comment se préparer - [TECFÉE](#)) ([CEFRANC/TECFÉE - Le Centre d'évaluation du rendement en français écrit](#))
4. La vérification de vos antécédents judiciaires vous sera également demandée.
5. Si vous réussissez l'examen de langue, vous obtiendrez un permis probatoire d'enseigner. Le permis probatoire d'enseigner est une autorisation d'enseigner temporaire de 5 ans. Vous pourrez donc enseigner durant cette période.

*La Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire (DFTPS) confirme que l'évaluation comparative des études n'est plus exigée lors de la demande du permis d'enseigner.*

- *(1) Vous devez réussir l'examen de langue pour obtenir votre permis d'enseigner. Nous vous suggérons fortement de bien préparer cet examen, car les critères de réussite sont élevés.*
- *(2) L'autorisation temporaire est un dispositif pour vous permettre de terminer les cours obligatoires à l'université.*
- *(3) Pour faciliter et accélérer votre pratique au Québec, nous vous conseillons de vous inscrire au plus vite aux cours qui vous ont été exigés.*



## C. Obtention du brevet d'enseignement

Pour obtenir un brevet d'enseignement (*autorisation permanente d'enseigner*), vous devrez :

Obtenir 15 crédits universitaires, soit :

- 6 unités sur la didactique
- 3 unités sur le système scolaire du Québec
- 3 unités sur l'évaluation des apprentissages
- 3 unités sur l'intervention auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage

Réaliser un stage probatoire de 600 à 900 heures

Il doit être réalisé dans un établissement d'enseignement reconnu. C'est l'employeur qui évalue le candidat et qui délivre une attestation de réussite ou un avis d'échec. Le stage probatoire est une condition requise seulement s'il en est fait mention sur le permis probatoire d'enseigner.

Satisfaire aux exigences relatives aux antécédents judiciaires

Pour la formation professionnelle seules les 3 unités sur le système scolaire du Québec sont exigées ainsi que la réussite du stage probatoire.

## 2. LES UNIVERSITÉS AU QUÉBEC OFFRANT DES COURS QUALIFIANTS

Voici la liste des universités qui offrent des cours qualifiants pour obtenir votre Brevet d'enseignement.

Université	Lien vers les informations	Procédure à suivre pour trouver les informations
Université de Montréal	<a href="#">UDEM</a>	Suivre la rubrique études de premier cycle puis enseignants qualifiés hors Québec
Université du Québec à Montréal	<a href="#">UQAM</a>	Suivre la rubrique brevet d'enseignement
Université Sherbrooke	U.SHERBROOKE	Envoyez directement un courriel : <a href="mailto:Info.education@usherbrooke.ca">Info.education@usherbrooke.ca</a>
Université du Québec à Trois-Rivières	UQTR	Envoyez directement un courriel : <a href="mailto:Secretariat.ScEducation@uqtr.ca">Secretariat.ScEducation@uqtr.ca</a>
Université du Québec Abitibi-Témiscamingue	UQAT	Envoyez directement un courriel : <a href="mailto:admission-education@uqat.ca">admission-education@uqat.ca</a>
Université du Québec en Outaouais	<a href="#">UQO</a>	Suivre le lien pour obtenir les informations sur les demandes d'admission étape par étape
Université Laval	U.LAVAL	Envoyez directement un courriel : <a href="mailto:fse@fse.ulaval.ca">fse@fse.ulaval.ca</a>
Université McGill	<a href="#">McGill</a>	<a href="https://www.mcgill.ca/dise/progs">https://www.mcgill.ca/dise/progs</a>
Université Concordia	U.CONCORDIA	Envoyez directement un courriel : <a href="mailto:Education.info@concordia.ca">Education.info@concordia.ca</a>
Université Bishop	U.BISHOP	Envoyez directement un courriel : <a href="mailto:gse@ubishops.ca">gse@ubishops.ca</a> Ou : <a href="mailto:admissions@ubishops.ca">admissions@ubishops.ca</a>
TELUQ Université à distance	TELUQ	Envoyez directement un courriel : <a href="mailto:mesetudes.4@teleq.ca">mesetudes.4@teleq.ca</a>



## RESSOURCES ESSENTIELLES

Carrefour National de l'Insertion Professionnelle en Enseignement

Sur le site internet du [CNIPE](#), vous trouverez des informations utiles et aurez accès à une riche documentation sur le milieu scolaire.

Par exemple :

- Guide pour travailler dans un centre de services scolaire
- Cahier pratique pour une suppléance
- Liste des centres de services scolaires du Québec

Toutes ces ressources sont disponibles sur le site du CNIPE à l'onglet : [production/productions du CNIPE](#)

En cliquant sur [groupe de travail / enseignants formés à l'étranger](#)

vous aurez accès à :

[groupe de travail/enseignants formés à l'étranger/informations](#).

Vous trouverez les offres de services en milieu scolaire, correspondances des classes scolaires par âge.

En cliquant sur [groupe de travail /enseignants formés à l'étranger /ressources](#)

vous pourrez visionner des capsules audiovisuelles sur l'école québécoise dans différentes langues.

1. *Atelier d'adaptation au milieu scolaire québécois à l'intention des enseignants formés à l'étranger (éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire) vous est offert.*
2. Au cours de cet atelier, des personnes expérimentées du milieu scolaire vous proposeront des outils pour faciliter votre insertion professionnelle comme enseignant nouvellement arrivé au Québec.
3. Voici les objectifs visés : Mieux comprendre les valeurs de l'école québécoise, les pratiques et l'organisation scolaire ; Entendre parler de la jeunesse québécoise ; En savoir plus sur les rôles et responsabilités de l'élève, de l'enseignant, des parents et du milieu scolaire ; Connaître les compétences attendues et les encadrements légaux de la profession enseignante.

## Vidéo Devenir enseignant au Québec



*Nous vous invitons à écouter cette courte vidéo où des professionnels du milieu (enseignants, direction d'école, mentors, professeur à l'université) partagent leur vécu : regardez la vidéo*

*Au-delà des démarches administratives, c'est avant tout une expérience humaine que vivent les futurs enseignants dans la société d'accueil.*

# GLOSSAIRE

## Permis probatoire d'enseigner

- L'admissibilité conditionnelle ne vous permet pas d'enseigner, elle vous permet de faire l'examen obligatoire de langue.
- Si vous réussissez l'examen de langue, vous obtiendrez un *Permis Probatoire d'Enseigner*.
- Le permis probatoire d'enseigner est une autorisation d'enseigner temporaire de 5 ans. Vous pourrez donc enseigner durant cette période.

## Brevet d'enseignement

- Le brevet d'enseignement est aussi appelé autorisation permanente d'enseigner. Il permet de faire de la suppléance (remplacement à la journée ou contrat de remplacement) et éventuellement d'obtenir des contrats qui mènent à la permanence dans l'enseignement.

Images : Footage Firm, Inc License agreement to Serge Defoi (Montreal) 2020/04

# Guide

## Devenir enseignant au Québec pour les enseignants formés à l'étranger

Avec la participation financière de :

Québec 

